

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 22 NOVEMBRE 2017

L'an deux mille dix-sept, le 22 novembre à 20h00, le CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, composé de 15 membres en exercice, s'est assemblé à la salle de réunion de la Commune de Valence sur Baïse, 14 place de l'Hôtel de Ville à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

ETAIENT PRESENTS : BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, SAPIN Isabelle, LAPEYRE Bernard, LASSIS Henri, BRETTE GARCIA Béatrice, FILLATRE Rachael, MESTRE Monique, ROIRAND Nathalie, BOUCON Patrick, DUPY BIARD Marie-Christine.

ABSENTS EXCUSES : CAPERAN Paul, VERZENI Chantal

ABSENT : SANGAY André

PROCURATIONS : PUYAL Jean-Pierre a donné procuration à LAPEYRE Bernard

SECRETAIRE : ROIRAND Nathalie

ADOPTION PROCES –VERBAL DE LA SEANCE PUBLIQUE DU MERCREDI 18 OCTOBRE 2017

Le compte-rendu a été approuvé à l'unanimité.

OBJET : CONVENTION TRIPARTITE ENTRE LA FONDATION DU PATRIMOINE, L'ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DES REMPARTS DE VALENCE SUR BAÏSE ET LA COMMUNE DE VALENCE SUR BAÏSE POUR LA RESTAURATION DES REMPARTS

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**AUTORISER** Madame le Maire à signer la convention tripartite entre la Fondation du Patrimoine, l'association « Sauvegarde des Remparts de Valence sur Baïse » et la Commune de Valence sur Baïse,

OBJET : ADHESION DE LA COMMUNE AU SERVICE COMMUN DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES – SECTEUR VALORISATION DES CERTIFICATS D'ENERGIE – SIGNATURE CONVENTION D'ADHESION

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** l'adhésion de la commune au service commun – secteur « Valorisation des certificats d'économies d'énergie » dans les termes mentionnés dans le projet de convention ci-annexé,

OBJET : SIGNATURE DU PROTOCOLE DE REPARTITION DE LA VALORISATION DE C.E.E POUR LA RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'**APPROUVER** l'adhésion de la commune au service commun – secteur « Valorisation des certificats d'économies d'énergie » dans les termes mentionnés dans le projet de convention ci-annexé. Ceci permettra la rénovation de l'ensemble de l'éclairage public pour un montant de 207 663.87 € HT, restant à charge de la Commune 20 % soit 41 532.77 €.

OBJET : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FSIPL (FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL) POUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET DE MISE AUX NORMES A L'ECOLE PRIMAIRE ET A LA SALLE DE JUDO

Le conseil municipal décide à l'unanimité de **DEMANDER** une subvention au titre du FSIPL (Fonds de Soutien à l'Investissement Public Local) pour 2018 à hauteur de 25 % de l'opération soit 10 242.24 €.

OBJET : FUTURE ECOLE MATERNELLE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DE LA DETR POUR L'ANNEE 2018

Le conseil municipal décide à l'unanimité de **VALIDER** le plan de financement :

	PHASE 1	PHASE 2	TOTAL
CONSEIL DEPARTEMENTAL	100 000.00 €	50 000.00 €	150 000.00 €
CONSEIL REGIONAL	26 400.00 €	13 600.00 €	40 000.00 €
ADEME	145 900.00 €	75 100.00 €	221 000.00 €
DETR	321 180.00 €	150 000.00 €	471 180.00 €
FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL	94 900.00 €	40 000.00 €	134 900.00 €
EMPRUNT	384 402.00 €	204 418.00 €	588 820.00 €
Total	1 072 782.00 €	533 118.00 €	1 605 900.00 €

OBJET : FUTURE ECOLE MATERNELLE - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FSIPL POUR L'ANNEE 2018

Le conseil municipal décide à l'unanimité de **VALIDER** le plan de financement :

	PHASE 1	PHASE 2	TOTAL
CONSEIL DEPARTEMENTAL	100 000.00 €	50 000.00 €	150 000.00 €
CONSEIL REGIONAL	26 400.00 €	13 600.00 €	40 000.00 €
ADEME	145 900.00 €	75 100.00 €	221 000.00 €
DETR	321 180.00 €	150 000.00 €	471 180.00 €
FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL	94 900.00 €	40 000.00 €	134 900.00 €
EMPRUNT	384 402.00 €	204 418.00 €	588 820.00 €
Total	1 072 782.00 €	533 118.00 €	1 605 900.00 €

OBJET : PRIX LOCATION LOGEMENT F3, RUE JULES FERRY

Le conseil municipal décide à l'unanimité de **PORTER** le montant du loyer d'une superficie de 70 m², situé dans la rue Jules Ferry à 350 €,

OBJET : DEMANDE D'EMPLACEMENT POUR VENTE SUR LA PLACE DE L'HOTEL DE VILLE HORS MARCHE DU MERCREDI

Le conseil municipal décide à la majorité (une voix contre, Rachael FILLATRE) **D'ACCEPTER** que ces deux producteurs puissent installer leur chalandise lors du marché hebdomadaire, le mercredi matin.

OBJET : MOTION DE SOUTIEN POUR LE SMUR DE CONDOM

Le conseil municipal décide à l'unanimité **D'APPORTER** le soutien indéfectible du Conseil Municipal aux personnels des services des urgences en vue d'un retour à un fonctionnement normal,

OBJET : MOTION DE SOUTIEN POUR L'ABATTOIR DE CONDOM

Le conseil municipal décide à l'unanimité **D'APPORTER** le soutien indéfectible du Conseil Municipal aux personnels de l'abattoir de Condom en vue d'un retour à un fonctionnement normal,

QUESTIONS DIVERSES

Marie-Thérèse BROCA LANNAUD

Aire des camping-cars : Problème de stationnement.

Ecole maternelle : Déplacement du réfectoire.

Michel NOVARINI

Voirie 2017

Henri LASSIS

Triqone : Travaux sur la Commune et point sur la station à Pléhaut.

Syndicat des Eaux de Caussens – partie assainissement : Choix du fermier le 8 décembre prochain.

Appareils photos de chasse : Installation imminente.

SICTOM : Problème de collecte et d'odeurs l'été.

Electricité : Appel d'offre tarifs bleus.

Bernard LAPEYRE

Parking aire de repos : Problème de stationnement.

Chemin piétonnier : La pose des barrières

Cimetière : Nouveau point d'eau.

Réfectoire de l'école maternelle : Point sur l'avancement des travaux.

Isabelle SAPIN

Spectacle de Noël : Spectacle de Noël, le dimanche 17 décembre, à la salle des fêtes à partir de 16h00.

Fin de séance à 21h15

Mme le Maire
Mme BROCA LANNAUD Marie-Thérèse

